



## **AVIS PUBLIC**

### **APPEL D'OFFRES PUBLIC S2023-01**

#### **SERVICES PROFESSIONNELS POUR L'AMÉNAGEMENT D'UN LIEU D'ÉLIMINATION DE NEIGE ET D'UN CENTRE D'ENTREPOSAGE ET DE MANUTENTION DE SELS DE VOIRIE ET D'ABRASIFS**

La Municipalité de Nominique demande des soumissions pour des services professionnels, pour la conception et la préparation des demandes d'autorisation pour un lieu d'élimination de neige, incluant un site d'entreposage et de manutention d'abrasifs et de sels de voirie sur son territoire.

Les soumissionnaires doivent se procurer les documents d'appel d'offres via le système électronique d'appel d'offres (SEAO) ([seao.ca](http://seao.ca)), au coût établi par celui-ci.

Les soumissions doivent être déposées, sous enveloppe scellée adressée à la Municipalité de Nominique, au 2110, chemin du Tour-du-Lac, à Nominique (Québec) J0W 1R0.

La Municipalité de Nominique accepte également le dépôt de soumissions par voie électronique via le site Web du SEAO, selon le mode d'adjudication avec système de pondération et d'évaluation des offres à deux étapes (qualité, prix).

Seules les soumissions reçues au plus tard **le 21 juin 2023, à 11h00**, seront considérées.

Les soumissions (**enveloppe # 1 seulement**) seront ouvertes le **21 juin 2023, à 11h05**, puis seront soumises au comité de sélection, tel que prescrit par la Loi.

À cette étape, seuls le nom et l'offre de chacun des soumissionnaires sont déclarés à haute voix et le plus bas soumissionnaire n'est désigné qu'à titre provisoire, sous réserve de l'analyse de la conformité des soumissions et de la vérification des calculs des bordereaux.

La Municipalité de Nominique ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions reçues, et elle n'encourt aucune responsabilité à l'égard de l'un ou l'autre des soumissionnaires en cas de rejet de toutes les soumissions.

Le contrat est adjugé sur décision du conseil de la Municipalité, à sa seule discrétion, et la Municipalité ne peut être liée d'aucune autre façon que par une résolution de son conseil.

Donné à Nominique, ce 26 mai 2023,

François St-Amour, ing.  
Directeur général et greffier-trésorier